



Département
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

S²LO

ID : 085-218501096-20230925-2023SEPTDEL20-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 19 septembre 2023
Séance du Conseil Municipal : 25 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD (sauf à la délibération 37) - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD (sauf à la délibération 34) - Pierrick THOMAS (sauf à la délibération 34) - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT (sauf à la délibération 34) - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU (sauf à la délibération 34) - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM - Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Patricia CRAVIC

Excusé : Etienne BLANCHARD donne pouvoir à Julie MARIEL-GODARD (sauf à la délibération 6)

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 6 et 37
29 à la délibération 34

Nombre de conseillers présents : 32
31 à la délibération 37
28 à la délibération 34

Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 6 et 37
29 à la délibération 34

Secrétaire de séance : Lilian BOSSARD

20.ÉCHANGE DE PARCELLES SISES RUE DU PORTAIL DE L'ETENDUÈRE ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION DIOCÉSAIN DE LUÇON

A l'occasion des travaux d'aménagement en cours du Lycée Jean XXIII, il est apparu nécessaire de procéder à des régularisations foncières rue du Portail de l'Etenduère et aux abords des douves de l'Etenduère.

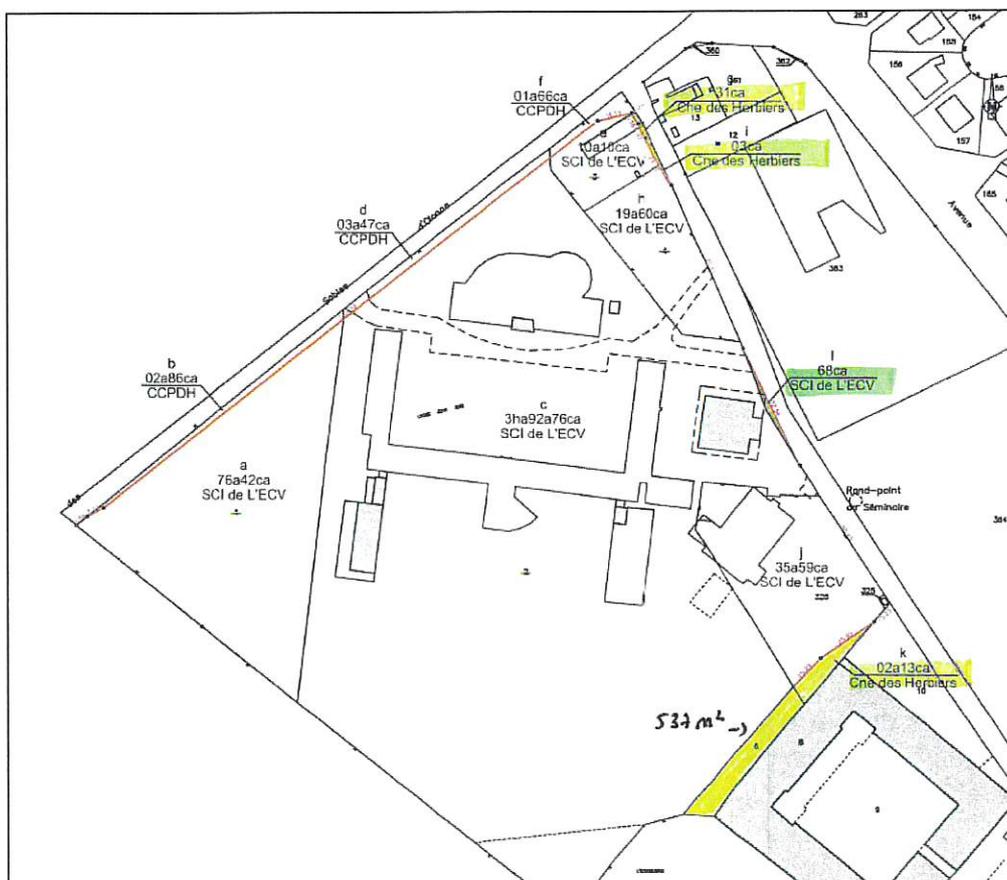
Par délibération n°40 du 26 juin 2023, le Conseil municipal a constaté la désaffectation d'une portion d'espace public, objet d'une des régularisations foncières évoquées ci-dessus, rue du Portail de l'Etenduère et procédé au déclassement de cette portion.

Il convient désormais de procéder à un échange avec soulte entre la ville et l'Association Diocésaine de Luçon, propriétaire des terrains en question car la ville doit récupérer 784 m² et l'Association Diocésaine de Luçon 68 m², comme réparti ci-dessous :

Référence cadastrale	Surface	Propriétaire avant cession	Propriétaire après cession
Domaine public	68 m ²	VILLE	ASSOCIATION
AI n°6	537 m ²	ASSOCIATION	VILLE
AI n°326	213 m ²	ASSOCIATION	VILLE
AI n°4	3 m ²	ASSOCIATION	VILLE
AI n°3	31 m ²	ASSOCIATION	VILLE

L'échange foncier est prévu moyennant un prix de 2 €/ m² soit un échange avec une soulte de 1 432 €, étant précisé que les frais d'acte seront à la charge de la Ville.

Le Conseil municipal est amené à se prononcer sur cet échange foncier.



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget principal 2023,
Vu l'avis des Domaines du 19 juin 2023 ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de la Ville et Grand Travaux du 12 septembre 2022,

Considérant que le prix de 2€/m² est justifié par un motif d'intérêt général et l'existence de contreparties suffisantes,

Vu le rapport de Roger BRIAND,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- autorise l'échange foncier avec une soulte de 1 432 € entre la ville et l'Association Diocésaine de Luçon, la ville se portant acquéreur de 784 m² et l'Association Diocésaine de Luçon 68 m² tel que défini ci-dessus, les frais d'acte étant à la charge de la Ville,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à cette transaction.

Lilian BOSSARD
Secrétaire de séance



Transmis en Préfecture le :

29 SEP. 2023

Publié électroniquement le :

29 SEP. 2023



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

